



TOUT SAVOIR SUR L'ÉLECTRICITÉ SOLAIRE

par Conseils & Courtage EXCELNERGY-PARTNER
L'énergie solaire : gratuite, illimitée et non polluante

Le 25 juillet 2023.

REDOUTABLES PREVISIONS DES FUTURS TARIFS D'ACHAT D'ELECTRICITE pour les 18 mois à venir. A chacun son opinion...

C'est bien connu, les mauvaises nouvelles sont souvent très discrètement annoncées en pleine saison estivale.

Au-delà de la hausse de 10 % au 1^{er} août qui concerne les particuliers et les PME, les médias restent discrets sur les perspectives des futures hausses des tarifs d'électricité.

Pourtant, si l'on s'en tient à l'annonce de CNews du 18 juillet à presque minuit, il faut s'attendre à une série de **hausse successives, en matière de tarification d'électricité, qui atteindraient + 76 % sur les 18 prochains mois** (janvier 2025/juillet 2023) à l'endroit des particuliers et PME.

Ces informations prévisionnelles présentées à l'antenne indiquait que l'augmentation du tarif réglementé de l'électricité serait de l'ordre de 17 % en février et août 2023 et janvier 2025. Des prévisions contestées par la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher. Les débatteurs de la chaîne ont donc longuement commenté un tableau dont les données n'avaient certes pas de caractère officiel.

*"Pour clore cette polémique sur ce tableau de CNews, attribué au gouvernement puis à moi, c'est une **projection basée sur le tarif de 300€/MWh recommandé par la CRE** (Commission de régulation de l'énergie, ndlr) en 2023. 75% à rattraper en 4 fois ça donne bien 10% puis 3 x 17% si c'est progressif comme annoncé par le gouvernement",* a confirmé Nicolas Meilhan ce jeudi 20 juillet 2023. Nicolas Meilhan (ingénieur ESTP et MIT), conseiller scientifique sur les questions de transport et d'énergie pour France Stratégie jusqu'en 2021, est un peu perçu comme le *poil à gratter* dans ses analyses de la politique officielle française en matière énergétique. Et qui a trop souvent raison !
Certes, ce ne sont que des prévisions que l'on doit considérer avec précaution.

Mais ne dit-on pas « *qu'il n'y a pas de fumée sans feu* » !



Ces indices ne peuvent évidemment nous laisser indifférents. Et inspirer les chefs d'entreprises, grosses consommatrices d'électricité... dans leur volonté de maîtrise budgétaire en charges d'électricité... et ainsi d'évaluer la pertinence de solutions de production d'électricité solaire en AUTOCONSOMMATION, qui permettent un retour sur investissement de 3 à 5 ans pour la plupart des installations. Pour ensuite bénéficier d'une consommation gratuite d'électricité sur environ trois décennies.

Pour tous projets solaire en autoconsommation ou injection totale, installés sur toitures, parkings, abris multi-usage *Smart Abripark*, au sol...
POUR UNE ETUDE de FAISABILITE GRACIEUSE SANS ENGAGEMENT, cliquez ici ou

COMMUNIQUE du CABINET EXCELNERGY-PARTNER, PIONNIER de l'AUTOCONSOMMATION EN ELECTRICITE SOLAIRE : une expertise pointue, un conseil et allié expérimenté, coéquipier efficace, fiable et hyper-rentable... Il vous simplifie la vie.

- ni fabricant, ni installateur, comme courtiers et conseils, nous sommes totalement indépendants ;
- nous n'avons aucun concurrent direct dans notre spécialité d'expertise en solutions solaires, de conseils ou de courtage via appels d'offres ;
- après études préalables de chaque projet, nous mettons en concurrence les professionnels concernés au regard de chaque projet, et ce, en fonction de la nature des installations, de leur importance et de vos objectifs.
- Nous constatons des écarts de prix d'installation de centrale solaire jusqu'à 35 % parmi les top 10 de la profession, comparés à des opérateurs éprouvés et discrets ;
- nous obtenons des garanties en panneaux solaires jusqu'à 25, voire 30 ans, pour une durée de vie estimée à 35/40 ans ;
- et de 30 ans pour un productible d'électricité à 87 % de l'année n1 ;
- durée de vie des panneaux solaire avec production d'électricité : 35 à 40 ans +
- des majors étrangers de cette industrie (type EDF) s'installent sur le marché français et font des efforts très particuliers : l'occasion de profiter d'opportunités nouvelles et rares...

CABINET DE CONSEILS ET COURTAGE
EN CONSTRUCTIONS ET SOLUTIONS SOLAIRES
TOTALEMENT INDÉPENDANT DE TOUT FABRICANT
OU OPÉRATEUR-INSTALLATEUR.
AU SERVICES DES
ENTREPRISES, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

Les Courtiers et Experts
d'EXCELNERGY-PARTNER
s'engagent pour la réussite
du plan de relance portant
sur l'énergie solaire



Siège social :
38, avenue de l'Europe 13100 AIX EN PROVENCE
06 81 22 15 46 | 06 07 90 96 49
contact@excelnergy.com
www.excelnergy-partner.com
RCS 814 725 032 AIX EN PROVENCE



Avec l'aimable soutien



S'inscrire à notre newsletter

[Se désinscrire](#)